Fiche produit

Chape mince ciment, collée

UZIN NC 195

Chape mince autolissante pour la réalisation d'un support collé, épaisseur de couche de 3 - 40 mm

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- Couche d'usure de UZIN Turbolight®-System, charge ponctuelle max. 4 kN (voir fiche technique).
- Pour une épaisseur de 3 - 40 mm

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- un ancien support, par ex. sur résidu de colle solide, adhérent et résistant à l'eau
- un carrelage existant en céramique / pierre naturelle, terrazzo, etc.
- l'enrobage d'un système de chauffage par le sol par circuit d'eau régulé, en chape mince
- l'enrobage d'un système de sol tempéré par des câbles électriques chauffants en surface
- une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529
- une sollicitation normale en milieu résidentiel et commercial

CE

0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
13	
01/01/0026.02	
EN 13813:2002	
Cementitious levelling compound for substrates in interior locations	
EN 13813: CT-C30-F7	
Reaction to fire	A1fl
Release of corrosive substances	CT
Compressive strength	C30
Flexural strength	F7

AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

Chape mince autolissante, à prise rapide, à base de ciment, pour niveler, égaliser et dresser un support. Pour la réalisation d'une surface de pose plane et bien absorbante en vue de la pose d'un revêtement de sol, comme du carrelage et pierre naturelle. Comme couche porteuse en liaison avec UZIN Turbolight®-System. Pompage possible, pour un usage en intérieur.

- excellent écoulement et aptitude au pompage.
- rapidementsollicitable
- revêtabilité rapide
- pauvre en tension, même en couche épaisse
- haute résistance

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	sac papier
Conditionnement	25 kg
Tenue en stock	min. 9 mois
Eau de gâchage	5,0 - 5,5 litres / sac 25 kg
Couleur	gris foncé
Consommation	env. 1,7 kg/m²/mm
Consommation système Turbolight®	env. 25 kg/m²
Mise en œuvre	20 – 30 minutes*
Circulable	après 2 - 3 heures*
Recouvrable	voir „Revêtabilité"
Temp. min. de mise en oeuvre	15 °C au sol
Étalement	env. 130 mm ± 5 mm
Coefficient de conductivité thermique	1,1 W/mK
Réaction au feu	A1fl selon DIN EN 13 501-1

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative.

GEV-EMICODE EC 1 PLUS très faible émission

LEED® CONTRIBUTING PRODUCT

Uzin Utz Suisse SA | Ennetbürgerstrasse 47 | 6374 Buochs | Suisse | T +41 41 624 48 88 | F +41 41 624 48 89 | ch@uzin-utz.com | www.uzin.com

UZIN NC 195

DOMAINE D'APPLICATION ÉLARGI :

- Réalisation d'une surface de pose plane et rugueuse pour un revêtement de sol textile et souple (un ragréage fin peut être requis), un carrelage en céramique ou en pierre naturelle et un parquet.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut. Dans la mesure du possible, exclure toutes éventuelles déformations du support.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenaillage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Verser 5 - 5,5 litres d'eau froide et claire dans un seau propre. Incorporer le contenu du sac (25 kg) en brassant énergiquement et mélanger jusqu'à obtenir une masse homogène, liquide et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur muni du batteur à ragréage UZIN. Ne pas mélanger trop maigre. En cas d'utilisation comme couche d'usure pour UZIN Turbolight®-System, utiliser une quantité d'eau de 5 litres.
2. Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau / grand râteau de surface ou avec une barre de débullage. Lors de la mise en oeuvre au râteau, le tendu et la surface, s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe.

CONSOMMATION :

Épaisseur	Consommation	Surface par sac
3 mm	5,1 kg/m²	25 kg / 4,9 m²
5 mm	8,5 kg/m²	25 kg / 2,9 m²
10 mm	17 kg/m²	25 kg / 1,4 m²

ADJONCTION DE SABLE :

Épaisseur	Charge idéale et quantité à ajouter
20 - 40 mm	50 % Sable de charge UZIN 2,5 (12,5 kg sable / 25 kg poudre)

Ajuster le facteur eau en fonction du sable, de l'épaisseur de couche.

REVÊTABILITÉ :

Revêtement	Épaisseur	Recouvrable
revêtement textile et élastique, pierre naturelle	par 3 mm	env. 18 heures*
carrelage céramique	par 10 mm	env. 18 heures*

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Durée de stockage min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.
- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 75 %. Basse température, forte humidité, circulation d'air insuffisante, support étanche et forte épaisseur de couche prolongent, haute température, faible humidité, circulation d'air suffisante et support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose. En outre, le processus de séchage dépend essentiellement du renouvellement de l'air. Il est donc primordial d'évacuer l'air humide, par ex. par de brèves aérations à intervalles réguliers, afin d'obtenir une aptitude à la pose rapide.
- En été, stocker dans un endroit frais et sec et utiliser de l'eau froide. Tenir compte de la réduction du temps de travail en cas de température élevée du matériau ou ambiante.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire.
- Mise en œuvre avec une pompe à vis continue, par ex. des fabricants m-tec, P.F.T. et autres. Post-mélangeur recommandé.
- Pour un ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 PLUS. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le ragréage suivant ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- Pour une épaisseur de couche supérieur à 10 mm ou sur un support sensible à l'humidité, utiliser un primaire à base de résine réactive, comme par ex. UZIN PE 460 sablé.
- Protéger des courants d'air, du soleil et de la chaleur une surface fraîchement ragréée. Une couche de ragréage à base de ciment a tendance à se fissurer sur un support mou ou post-collé. Éliminer, dans la mesure du possible, toute couche molle ou post-collante avant le ragréage. En outre, le fait de laisser une couche de ragréage ouverte trop longtemps favorise la fissuration, donc à éviter.
- Après séchage, ne pas laisser ouvert trop longtemps. Cela favorise la fissuration et est donc à éviter. Si la surface reste ouverte pendant plus de 7 jours, il est recommandé d'appliquer une couche primaire avec UZIN PE 400 2 jours après la pose.
- Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usure, appliquer systématiquement une revêtement supérieur.

Ce produit est exclusivement destiné à un usage professionnel par des utilisateurs professionnels qualifiés. Il ne doit pas être vendu aux consommateurs. Ces données reposent sur notre expérience et nos recherches approfondies. Cependant, nous ne pouvons pas contrôler ou influencer en détail la diversité des matériaux utilisés ainsi que les différentes conditions de chantier et d'application. La qualité de votre prestation repose donc sur votre évaluation professionnelle du chantier et de l'utilisation du produit. En cas de doute, effectuez vos propres tests ou consultez notre service technique. Les directives de pose du fabricant du revêtement sont à observer. Avec la publication de cette fiche technique, toutes les fiches techniques précédentes perdent leur validité. La version actuelle de cette fiche technique est disponible sur notre site web www.uzin.com | 09.2026

- En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).
- Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
  - DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol“, Ö-Norme B 5236
  - DIN 18 352 „Travaux de carrelage et de dallage“
  - DIN 18 353 „Travaux de chape“
  - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation de supports pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
  - Notice BEB „Evaluation et préparation du support“

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission

COMPOSITION :

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersibles et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l’eau / l’humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Eviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l’eau. En cas d’irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l’obtention après travaux d’un air ambiant d’excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l’eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.

Ce produit est exclusivement destiné à un usage professionnel par des utilisateurs professionnels qualifiés. Il ne doit pas être vendu aux consommateurs. Ces données reposent sur notre expérience et nos recherches approfondies. Cependant, nous ne pouvons pas contrôler ou influencer en détail la diversité des matériaux utilisés ainsi que les différentes conditions de chantier et d’application. La qualité de votre prestation repose donc sur votre évaluation professionnelle du chantier et de l'utilisation du produit. En cas de doute, effectuez vos propres tests ou consultez notre service technique. Les directives de pose du fabricant du revêtement sont à observer. Avec la publication de cette fiche technique, toutes les fiches techniques précédentes perdent leur validité. La version actuelle de cette fiche technique est disponible sur notre site web www.uzin.com | 09.2026